



GENERAL FISHERIES COMMISSION FOR  
THE MEDITERRANEAN  
COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES  
POUR LA MÉDITERRANÉE



## COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE

Deuxième session du Comité d'administration et des finances (CAF)

Trente-cinquième session de la Commission

Rome (Italie), 9-14 mai 2011

**RAPPORT DU SECRÉTARIAT SUR LES QUESTIONS  
ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES**

### INTRODUCTION

1. L'objectif de ce document, y compris ses annexes, est de faire le point sur les mesures administratives et financières prises durant la période intersessions de 2010. Il englobe des questions comme la dotation en effectifs, l'examen des performances de la CGPM, le nouveau siège, les réunions, les publications, l'état d'avancement de la ratification de l'Accord portant création de la CGPM tel qu'amendé en 1997, la situation du paiement des contributions des Membres au budget autonome. Ce document passe en revue l'état des dépenses effectuées en 2010.

### QUESTIONS ADMINISTRATIVES

#### Recommandations adoptées en vertu de l'Article V de l'Accord portant création de la CGPM

2. Le Secrétariat a officiellement transmis aux Membres et aux observateurs le texte des recommandations et des résolutions adoptées à la trente-quatrième session de la Commission (Grèce, avril 2010), qui ont également été mises à disposition sur le site web de la CGPM. Le délai prescrit après les recommandations ayant pris fin sans qu'aucune objection officielle les concernant n'ait été présentée, les recommandations susmentionnées sont entrées en vigueur le 9 septembre 2010, en application de l'Article V de l'Accord portant création de la CGPM. Les Membres en ont dûment été informés. Par la suite, le Secrétariat a reçu une lettre du Liban relative à la mise en œuvre des Recommandations GFCM/34/2010/1 et GFCM/34/2010/2. Le Comité d'application (CoC) est invité à examiner cette lettre (voir document COC:V/2011/Inf.6) et à prendre des décisions concernant son objet.

3. Il a également été rappelé aux Membres plusieurs engagements pris par la Commission, notamment en qui concerne la publication de rapports nationaux portant sur la mise en œuvre des

décisions de la CGPM<sup>1</sup>, la liste des navires autorisés à opérer dans la zone de la CGPM, la liste des navires autorisés avant le 31 décembre 2008 à opérer dans la zone de pêche réglementée établie dans le Golfe du Lion, la liste des navires bénéficiant d'une dérogation relative à l'application du maillage en losange de 40 mm pour le cul des chaluts de fond, la pêche à la coryphène et la Tâche 1. Le résultat des renseignements communiqués par les Membres sur les points ci-dessus apparaît dans le document COC:V/2011/2 « Situation de la mise en œuvre des décisions de la CGPM par les Membres ».

### **Examen des performances de la CGPM**

4. Le groupe d'experts désigné, chargé de l'examen des performances, s'est réuni une première fois en février 2010 et le projet de rapport final de l'examen des performances a été reçu par le Secrétariat et envoyé aux Membres de la CGPM en octobre 2010 pour observations. Des informations en retour ont été reçues de trois États Membres (UE, Italie et Turquie) et la version finale du rapport a été reçue en janvier 2011. Les conclusions de celui-ci concernant le fonctionnement des organes subsidiaires techniques ont été présentées et commentées par un membre du groupe d'examen des performances à la treizième session du Comité scientifique consultatif (CSC) tenue en février 2011 et à la septième session du Comité de l'aquaculture (CAQ) tenue en mars 2011. Les retours d'information du CSC et du CAQ à l'examen des performances ont été respectivement intégrés aux rapports finaux des deux Comités, et le résultat sera présenté par le coordonateur du groupe d'examen des performances à la Commission durant sa trente-cinquième session.

### **Fonctionnement du Secrétariat**

#### *Organisation du Secrétariat et nomination du personnel*

5. M. Abdellah Srouf, le Secrétaire exécutif adjoint de la Commission, a continué d'assurer les fonctions de Secrétaire exécutif de la CGPM, ce poste étant demeuré vacant depuis le décès de M. Alain Bonzon en août 2009.

6. En 2010, les effectifs du Secrétariat ont été complétés par le recrutement d'une fonctionnaire chargée de la gestion des informations (Catégorie professionnelle P2), Mme Pilar Hernandez (de nationalité espagnole) à partir du mois d'août 2010.

7. La restructuration et la maintenance du site web de la CGPM et la gestion du flux des données ont continué d'être assurées, selon les mêmes modalités que pour les années précédentes, par le technicien chargé de la gestion et de la qualité des données statistiques recruté à temps partiel depuis 2006.

8. Le poste d'assistante administrative (G3) est vacant depuis décembre 2010. Mme Raffaella Dirat, recrutée pour les besoins du Secrétariat de la CGPM depuis 2009, a été affectée à un nouveau poste au sein de la FAO, et depuis lors, les tâches ont été assurées par du personnel temporaire. Un avis de vacance de poste a été publié le 6 janvier 2011 pour une durée de deux semaines. Au moment de l'impression de ce document, le recrutement était en cours.

9. Le Secrétariat a en outre fait appel à des consultants pour aborder les questions spécialisées (par exemple l'anguille d'Europe, les élasmobranches et l'évaluation des stocks).

10. Comme indiqué plus haut, durant la trente-quatrième session, il est devenu urgent de renforcer le Secrétariat en termes de personnel technique pour faire face à l'augmentation du volume de travail. Il a été proposé de créer deux nouveaux postes liés à l'évaluation des stocks/dynamique des populations,

---

<sup>1</sup> Les membres ont été invités à utiliser le format standard adopté par la Commission à sa trente-deuxième session (Résolution GFCM/2008/1), complété par les décisions de la CGPM qui devaient faire l'objet du rapport national.

à l'édition/traduction de documents techniques et de publications et à la gestion des données sur l'application et l'aquaculture pendant les deux années à venir (2011 et 2012).

11. On notera qu'afin de faire face à ce volume de travail et en attendant de renforcer le Secrétariat par le recrutement de personnel technique, les tâches nécessaires ont été assurées grâce à la contribution d'effectifs temporaires (bénévoles, internes, consultants). Le Tableau du personnel de la CGPM est fourni à l'Annexe 1.

12. Toutefois, la date du transfert dans les nouveaux locaux approchant, le recrutement du personnel supplémentaire est devenu une question de première urgence. Les postes d'agent de sécurité/réceptionniste (G3) et d'assistant administratif (G2) devraient être créés à compter de juin 2011.

13. En outre, la mise au point du Secrétariat demande qu'une réflexion soit menée sur l'organisation du personnel qui comprenne la révision des tâches et l'élaboration d'un organigramme. Le Comité de l'administration et des finances est invité à identifier des façons pertinentes de travailler avec le Secrétariat sur un projet concernant sa réorganisation, y compris la possibilité de créer une équipe spéciale dirigée par le Comité.

#### *Réunions intersessions de la CGPM et autres réunions où le Secrétariat était représenté*

14. Le Secrétariat a coordonné et a activement contribué à la préparation et au déroulement de 29 réunions, y compris 17 réunions des organes subsidiaires et la session annuelle du Comité scientifique consultatif (CSC), 7 réunions d'organes subsidiaires et la session annuelle du Comité de l'aquaculture (CAQ). Par conséquent, la totalité des réunions convenues par la Commission ont été organisées. Le Secrétariat a également participé à un certain nombre de réunions d'organisations ou entités partenaires et à certaines réunions des projets sous-régionaux de la FAO. À certaines de ces réunions, la Commission était représentée par son Président ou son Vice-président ou par le Président des comités. Faute de temps et pour des raisons budgétaires, le Secrétariat a une nouvelle fois dû décliner l'invitation à prendre part à plusieurs autres réunions directement pertinentes pour les travaux de la Commission. Les listes des réunions susmentionnées figurent à l'Annexe 2 du présent document.

#### *Publications*

15. Pendant la période intersessions, le Secrétariat a produit 41 documents techniques et administratifs, ainsi répartis: 25 documents de « littérature grise », disponibles sur le site web de la CGPM; 7 déjà publiés; et 9 à paraître en 2011. La liste des publications figure à l'Annexe 3.

#### *Autres questions*

16. Plusieurs autres tâches directement coordonnées par le Secrétariat ne sont pas exposées en détail ici. Il s'agit par exemple du travail de liaison et de communication avec les chefs de délégation et les points de contact, du renforcement de la coopération avec les organisations partenaires, ainsi que de la coordination de la mise en forme, de la traduction et de la distribution des documents ainsi que de la préparation technique des activités du CSC et du CAQ.

17. Il convient néanmoins de signaler les points suivants:

- *Bureau de la Commission:* durant la période intersessions, la liaison a encore été maintenue à un bon niveau de coordination et de consultation avec le Bureau de la CGPM et ceux des comités. De ce fait, une réunion du Bureau de la Commission a été organisée à mi-parcours en 2009 pour examiner les principaux enjeux, y compris la mise en œuvre du programme de travail.

- *Collaboration avec les partenaires principaux:* la collaboration a été bien maintenue, voire renforcée, avec les partenaires de la Commission, sur les thèmes d'intérêt commun. C'est ainsi que le Secrétariat a entretenu une collaboration fructueuse, notamment avec l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone atlantique adjacente (ACCOBAMS), la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (CICTA), l'Union mondiale pour la conservation de la nature (IUCN), le Centre régional d'activités pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP) du PNUE et le Centre international des hautes études agronomiques de la Méditerranée (CIHEAM).
- *Outils d'information:* des formulaires types ont été préparés et mis en ligne pour faciliter la présentation des résultats sur les évaluations sur les ressources halieutiques aux Groupes de travail spécialisés au moyen de formulaires et méthodologies standard, l'élaboration des rapports par les Membres, y compris la matrice et le tableau statistiques pour la Tâche 1, la liste des navires autorisés, pour concilier le système STATLANT 37 de la FAO de déclaration des captures avec les sous-régions géographiques. En outre, le développement du nouveau système d'information SIPAM se poursuit.

### **Siège de la Commission**

18. Durant la période intersessions de 2010, le Secrétariat a continué de discuter avec les parties concernées des moyens de résoudre toutes les questions en suspens concernant le déménagement dans le nouveau siège de la CGPM, en particulier la question des coûts de fonctionnement.

19. Il est rappelé que le Directeur Général de la FAO avait approuvé que la FAO contribue sur base volontaire au montant estimé de 46 000,00 euros par an destinés à couvrir les coûts de services spécifiques (eau, électricité, etc.), alors que le pays hôte, l'Italie, contribuera au montant de 100 000,00 euros par an, ce qui correspond à la somme restante du total estimé de ces coûts.

20. En mars 2011, à la lumière des résultats obtenus dans la discussion entre les parties concernées, le Secrétariat a été formellement invité par la FAO à procéder dans les meilleurs délais à son transfert définitif dans les locaux du nouveau siège de la CGPM. Au moment de l'impression de ce document, la coordination entre le Secrétariat et le Service des infrastructures et de la gestion des installations de la FAO était en cours, afin de régler les questions d'ordre logistique et technique, afin d'assurer le déménagement dans le nouveau siège d'ici au 1<sup>er</sup> juin 2011.

### **Situation de l'acceptation des amendements de 1997 à l'Accord portant création de la CGPM**

21. Jusqu'à présent, 21 Membres ont déposé leurs instruments d'acceptation (Annexe 4). Les Membres qui ne l'ont toujours pas fait sont l'Égypte (qui a néanmoins versé sa contribution) et Israël. En ce qui concerne le cas de la République arabe syrienne, le Secrétariat a reçu le 17 septembre 2010 une lettre de l'ambassade de Syrie à Rome informant que la Syrie avait ratifié l'Accord le 12 juillet 2009. D'après les services juridiques de la FAO, cette lettre ne pouvait être considérée comme une ratification formelle puisque le formulaire standardisé spécifique au processus de ratification n'avait pas été utilisé. L'ambassade de Syrie a par conséquent été informée de ce fait.

## QUESTIONS FINANCIÈRES

22. En avril 2010, la Commission a adopté un budget global pour 2010 d'un montant de **1 624 000,00 d'USD** au titre du budget autonome. Une lettre d'appel de fonds a été envoyée le 17 juin 2010 par la voie diplomatique ainsi que directement aux chefs de délégation de la CGPM.

23. Le montant des contributions reçues en 2010 s'élevait à **1 572 552 USD** (soit 97 pour cent du budget adopté), tel que figurant à l'Annexe 5. Un montant de **134 839 USD** a également été versé par la Bulgarie, l'Égypte, l'Italie et Malte au titre d'une partie de leurs arriérés de contribution pour l'année précédente (le montant total reçu en 2010 s'élevait à **1 721 837 USD**). Par conséquent, la situation des contributions de 2010 peut se résumer comme suit:

- vingt et un Membres ont déposé leurs instruments d'acceptation et versé leurs contributions;
- un Membre (la République arabe syrienne) n'a pas encore déposé ses instruments formels d'acceptation mais a versé sa contribution;
- un Membre (la Grèce) a déposé ses instruments d'acceptation mais n'a pas versé sa contribution;
- un Membre (Israël) n'a pas déposé ses instruments d'acceptation (ni participé au vote pour la sélection du Secrétaire exécutif), ni versé sa contribution.

24. L'Annexe 5 indique qu'il apparaît un solde négatif pour la France (25 USD), la Grèce (50 450 USD), l'Italie (109 206,34 USD), Malte (50 480 USD), le Maroc (25 USD), le Monténégro (30 USD), la Roumanie (17,57 USD), la Slovaquie (29 USD), la Syrie (48 013 USD) et la Tunisie (1 998,68 USD), dans la plupart des cas probablement du fait de ne pas avoir tenu compte des frais de virement bancaire. Les contributions reçues de la Jamahiriya arabe libyenne et de l'Espagne dépassaient respectivement de 14 943,61 et de 2 618,24 USD le montant dû.

### Paiement et utilisation des arriérés de contribution

25. Il convient de rappeler ce qui suit: i) aux termes de l'Article IV 3) « toute dépense non réglée de l'année antérieure sera annulée, ou si l'engagement de dépense reste une charge à payer, elle sera transférée aux dépenses de l'année en cours »; ii) l'Article V 1) prévoit que, « dans l'attente des contributions annuelles, le Secrétariat est autorisé à financer les dépenses inscrites au budget au moyen du solde non engagé du budget autonome »; iii) l'article V 3) stipule en outre qu' « au 1<sup>er</sup> janvier de l'année civile suivante, le solde non payé de ces contributions est considéré comme étant en retard d'une année »; iv) à sa trentième session, la Commission a décidé d'utiliser les arriérés pour constituer un fonds de roulement qui servira au Secrétariat de réserve en cas de retard dans le versement des contributions; v) à sa trente et unième session, la Commission a autorisé le Secrétaire à réajuster les activités et dépenses selon qu'il conviendra pour honorer les obligations en cours jusqu'à la fin de 2007, en utilisant les arriérés si nécessaire<sup>2</sup>; vii) à sa trente-deuxième session<sup>3</sup>, la Commission avait demandé au Secrétariat d'ajuster le budget de manière à inclure, entre autres, l'arabe comme langue de travail pour la session.

#### *Arriérés de contribution*

26. Comme on peut le voir à l'Annexe 5, le montant cumulé des arriérés de contribution<sup>4</sup> pour les exercices financiers 2005, 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010 de la CGPM s'élevait au 31 décembre 2010 à **248 760 USD**. L'augmentation par rapport à l'année précédente résulte essentiellement du non règlement du montant intégral de leurs arriérés par l'Italie, Malte et la République arabe syrienne.

---

<sup>2</sup> Paragraphe 93 du Rapport de la trente et unième session.

<sup>3</sup> Paragraphe 122 du Rapport de la trente-deuxième session.

<sup>4</sup> À l'exception d'Israël

## Fonds de roulement

27. Compte tenu de ce qui précède et sur la base des données fournies directement par le système comptable de la FAO (sous Oracle), la CGPM a reçu de 2005 au 31 décembre 2010, au titre des contributions, un montant total s'élevant à **6 711 134 USD**, pour un montant total de dépenses s'élevant à **6 472 405 USD**. Le fonds de roulement (c'est-à-dire le fonds de réserve constitué par les arriérés réglés depuis 2005) s'élevait à **238 729 USD** au 31 décembre 2010. Il est intéressant de noter qu'un tel montant est très faible. Il convient de rappeler que les Membres devraient verser leurs contributions dans les 30 jours suivant l'approbation du budget, et qu'ils devraient aussi, si possible, assurer en priorité le paiement de leurs arriérés.

## Dépenses budgétaires au titre du budget autonome en 2010

28. En 2010, l'activité comptable a continué à être assurée par le système comptable central de la FAO (sous Oracle), en complément du système de suivi budgétaire du Secrétariat qui permet de suivre en parallèle les crédits budgétaires, les prévisions, les engagements et les dépenses pour chaque chapitre du budget.

29. L'Annexe 6 de ce document donne une vue générale de la situation du budget autonome, à savoir, l'engagement des dépenses totales au 31 décembre 2010. Le montant total des dépenses (**1 572 552 USD**) comprend les dépenses réglées à cette date pour couvrir les frais de certaines activités et actions lancées et terminées en 2010. Les salaires de janvier à mai 2011 et les dépenses engagées au titre des activités à entreprendre durant le premier trimestre de 2011 (y compris la treizième session du CSC, qui s'est tenue à Marseille en février 2011, la septième session du CSC qui s'est tenue au Siège de la FAO en mars 2011 et la trente-cinquième session de la CGPM qui doit avoir lieu au Siège de la FAO en mai 2011) sont exclus.

30. La situation financière des principaux chapitres du budget est présentée à l'Annexe 6 en suivant la ventilation standard FAO/Oracle des fonds fiduciaires par rubrique budgétaire. Ils peuvent se classer en trois grandes catégories: i) salaires du personnel du Secrétariat (environ 59 pour cent des dépenses totales); ii) activités (environ 37 pour cent des dépenses totales); iii) dépenses diverses et coûts des services de la FAO (4,5 pour cent) qui correspondent à un pourcentage prédéterminé du budget autonome. Les dépenses engagées au titre de chaque chapitre du budget et des rubriques budgétaires correspondantes sont expliquées de manière plus détaillée dans la Note explicative concernant les dépenses inscrites au budget présentée à l'Annexe 7.

## Situation des ressources extrabudgétaires de la CGPM

31. À sa trente et unième session, la Commission a exprimé le souhait que les ressources extrabudgétaires (c'est-à-dire provenant de la contribution volontaire de certains Membres) figurent aussi dans l'exposé de la situation financière. Voici ce qu'il en est:

### Activités achevées récemment

32. Le Projet de coopération de la Tunisie à l'appui du Centre régional du SIPAM (TEMP/INT/988/MUL - Assistance to SIPAM) a pris fin en novembre 2010.

33. Le Projet de coopération de l'Espagne à l'appui du Groupe de travail du CAQ sur les aspects commerciaux de l'aquaculture a été mis en œuvre d'avril 2008 à juin 2010 et a pris fin en septembre 2010.

34. Les activités du Groupe de travail sur le développement durable de l'aquaculture (WGAS) ont été réalisées avec l'appui du projet « *Développement de la sélection des sites et de la capacité de charge* »

*pour l'aquaculture en Méditerranée dans les zones appropriées* » (SHoCMed, Phase I). La Phase I de SHoCMed, financée avec l'appui de l'Union européenne, s'est déroulée d'octobre 2008 à novembre 2009. En 2010, le solde dû, d'un montant de 3 821,70 euros, a été reçu du donateur.

35. Les activités du WGAS ont également été mises en œuvre grâce à l'appui du projet « Indicateurs pour le développement durable de l'aquaculture et directives pour leur utilisation en Méditerranée (INDAM, Phase I) », financé avec l'appui de la Commission européenne. La Phase I de INDAM s'est déroulée de décembre 2008 à décembre 2009. En 2010, le solde dû, d'un montant de 1834 euros, a été reçu du donateur.

#### Activités lancées récemment

*Projet de coopération de la Communauté européenne à l'appui des groupes de travail du CAQ sur le développement durable de l'aquaculture (INDAM, Phase 2) et sur la sélection des sites et la capacité de charge (SHoCMed, Phase 2)*

36. Un accord entre la DG MARE et la CGPM a été signé le 24 septembre 2010 pour lancer la Phase 2 de SHoCMed, avec une contribution de 60 938,79 euros (environ **85 138,75 USD**) représentant 30 pour cent des coûts éligibles du projet. LA CGPM a reçu un premier versement correspondant à 48 751,03 euros (**68 111 USD**), dont un montant de **24 806,07 USD** a été dépensé en 2010 pour les voyages et les consultants.

37. Un accord entre la DG MARE et la CGPM a été signé le 16 novembre 2010 pour lancer la Phase 2 de INDAM avec une contribution de 85 318,37 euros (environ **114 214,98 USD**), représentant 50 pour cent des coûts éligibles du projet pour la première année. La CGPM a reçu un premier versement correspondant à 68 254,70 euros (**91 372 USD**).

*Projet de coopération de l'Italie à l'appui des activités de la CGPM: « Renforcement de la coopération en matière de gestion des pêches et de l'aquaculture en Méditerranée et mer Noire » (LaMed)*

38. Le projet de « Renforcement de la coopération en matière de gestion des pêches et de l'aquaculture en Méditerranée et mer Noire » (LaMed), avec une contribution totale de 300 000 euros apportée par le Ministère des politiques agricoles, alimentaires et forestières de l'Italie (MiPAAF) a été lancé le 1<sup>er</sup> septembre 2010. Le projet comporte deux composantes: Composante 1 « Lois et réglementations des pêches en Méditerranée et mer Noire (LaMed-1) » et la Composante 2 « Gestion des lagunes côtières en Méditerranée: interactions entre l'aquaculture et les pêches de capture (LaMed-2) ». La CGPM a reçu un premier versement correspondant à **171 648,00 USD**. Un montant de **25 742 USD** a été dépensé en 2010.

#### **MESURES PROPOSÉES À LA COMMISSION**

39. La Commission est invitée à examiner le rapport administratif et fournir des indications générales, en particulier sur le renforcement du personnel par rapport au budget autonome et, ce faisant, à évaluer les contributions versées par les Membres, en portant une attention spéciale à la situation et à l'utilisation des arriérés ainsi qu'à la situation du budget autonome en 2010.

## ANNEXE 1

Personnel de la CGPM

| Position                                                               | Période | Fonctions principales                                                                                                                                                                                                  | Pêche | Aquaculture | Stats/<br>BD/<br>Info/NTIC |
|------------------------------------------------------------------------|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------------|----------------------------|
| Secrétaire exécutif<br>D-1                                             | 5 ans   | À pourvoir depuis août 2009.                                                                                                                                                                                           | ✓     | ✓           | ✓                          |
| Secrétaire exécutif<br>adjoint /Conseiller<br>gestion de Pêche.<br>P-5 | 3 ans   | Fournit une assistance au secrétaire exécutif dans l'application des politiques et activités de la commission; spécifiquement l'assistance technique au SAC, CAF et CoC.                                               | ✓     | ✓           | ✓                          |
| Conseiller en<br>Aquaculture<br>P-4                                    | 3 ans   | Assiste le secrétaire exécutif dans l'application des politiques et activités du CAQ.                                                                                                                                  |       | ✓           | ✓                          |
| Biostatisticien<br>P-3                                                 | 3 ans   | Assiste le secrétaire exécutif adjoint dans le processus de collecte de données statistiques et biologiques et fournit une assistance technique au sous-comité sur les statistiques et les informations (SCSI) du SAC. | ✓     | ✓           | ✓                          |
| Responsable<br>informatique de la<br>gestion de pêche.<br>P-2          | 3 ans   | Assiste le secrétaire exécutif adjoint dans le traitement, la gestion et le contrôle de qualité de données de pêche.                                                                                                   | ✓     |             | ✓                          |
| Secrétaire bilingue<br>G-5                                             | 1 an    | Bureautique, secrétariat et services administratifs.                                                                                                                                                                   | ✓     | ✓           |                            |
| Programmeur/analyste<br>systèmes G-5                                   | 3 ans   | Assistance technique dans la planification, la conception et le développement et maintenance des systèmes.                                                                                                             | ✓     | ✓           | ✓                          |
| Assistant administratif<br>G-3                                         | 3 ans   | Bureautique, secrétariat et services administratifs.                                                                                                                                                                   | ✓     | ✓           |                            |

| Position                     | Période | Fonctions principales                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | Pêche | Aquaculture | Stats/<br>BD/<br>Info/NTIC |
|------------------------------|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|-------------|----------------------------|
| Expert visite                | 11 mois | Assister le project “Strengthening cooperation on fisheries and aquaculture management in the Mediterranean and the Black Sea, élément 2: Mediterranean coastal lagoons management: interactions between aquaculture and capture fisheries”.                                                                                                                                       |       | ✓           |                            |
| Consultant sans Compensation | 11 mois | Collaboration avec l’université Vigo en Espagne, sur le système expert <i>IPez</i> , qui permet l’identification taxinomique des poissons issus du milieu marin et d’eau douce.                                                                                                                                                                                                    | ✓     |             | ✓                          |
| Consultant                   | 11 mois | Participer à la gestion des bases de données et des systèmes d’informations et contribue au traitement et contrôle de données ; participer à la gestion et la maintenance du site web CGPM.                                                                                                                                                                                        | ✓     | ✓           | ✓                          |
| Consultant                   | 11 mois | Assister le project “Strengthening cooperation on fisheries and aquaculture management in the Mediterranean and the Black Sea, élément 2: fisheries regulations”.                                                                                                                                                                                                                  | ✓     |             |                            |
| Consultant                   | 6 mois  | Assiste la CGPM dans la préparation des documents pour les réunions statutaires (SAC, CAQ, Meeting of the Commission); s’occupe de la révision des rapports de réunion et des documents techniques de la CGPM ; prépare un modèle de directives pour les formats de publication; entretien la base de données bibliographique et la base des publications et documents de la CGPM. | ✓     | ✓           | ✓                          |
| Stagiaire                    | 3 mois  | Capture fisheries production reporting scheme; développement d’une base de données pour FAO Zone 37 et SIPAM.                                                                                                                                                                                                                                                                      | ✓     | ✓           | ✓                          |
| Stagiaire                    | 7 mois  | Assister la CGPM dans la préparation des documents pour les réunions statutaires (SAC, CAQ, réunions de la Commission); s’occupe de la révision des rapports de réunion et des documents techniques de la CGPM ; prépare un modèle de directives pour les formats de publication                                                                                                   | ✓     | ✓           | ✓                          |
| Stagiaire                    | 6 mois  | Identifier les normes d’eco-étiquetage déjà existantes dans la Région GFCM quant à la pêche et l’aquaculture; rassembler et commander toutes les informations disponibles sur l’évaluation des coûts et des avantages                                                                                                                                                              | ✓     | ✓           |                            |
| Stagiaire                    | 2 mois  | Conception d’un système d’archivage et de classification de qualité des publications de la CGPM.                                                                                                                                                                                                                                                                                   | ✓     | ✓           | ✓                          |
| Volontaire                   | 6 mois  | Mettre à jour la bibliographie annotée rassemblée dans SHOCMED sur l’interaction entre l’aquaculture méditerranéenne et l’environnement.                                                                                                                                                                                                                                           |       | ✓           |                            |

| <b>Position</b> | <b>Période</b> | <b>Fonctions principales</b>                                                                                                        | <b>Pêche</b> | <b>Aquaculture</b> | <b>Stats/<br/>BD/<br/>Info/NTIC</b> |
|-----------------|----------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------------|-------------------------------------|
| Volontaire      | 6 mois         | La réalisation de recherches scientifiques concernant les coraux rouges, les activités de RAC/SPA et les cinq espèces prioritaires. | ✓            |                    |                                     |
| Volontaire      | 6 mois         | La réalisation de recherches scientifiques concernant les élastomobranches.                                                         | ✓            |                    |                                     |
| Volontaire      | 6 mois         | Assiste des activités spécifiques du CAQ.                                                                                           |              | ✓                  |                                     |

## Liste de réunions

### 1. Réunions intersessions de la CGPM

#### Comité Scientifique Consultatif (CSC)

- Comité Scientifique Consultatif (CSC) – Treizième session  
Marseille, France, 7-11 février 2011
- Dixième Réunion de coordination des sous-comités; Malte, 3 décembre 2010
- Session du SCES; Malte, 29 novembre-2 décembre 2010
- Session du SCSES; Malte, 29 novembre-2 décembre 2010
- Session du SCSI; Malte, 29 novembre-2 décembre 2010
- Session du SCMEE; Malte, 29 novembre-2 décembre 2010
- Atelier du SCMEE sur les espèces non indigènes et leurs interactions avec les pêcheries (parallèlement à la réunion du SCMEE); Malte, 29 novembre 2010
- Groupe de travail du SCES sur l'évaluation des stocks de petits pélagiques; Italie, 1<sup>er</sup>-6 novembre 2010
- Atelier transversal sur l'amélioration de la sélectivité, la réduction des prises accessoires et les engins de pêche améliorés; Égypte, 25-27 octobre 2010
- Atelier du Sous-Comité des sciences économiques et sociales (SCSES) sur le suivi de la pêche récréative dans la zone de compétence de la CGPM; Espagne, 20-22 octobre 2010
- Groupe de travail du Sous-Comité sur l'évaluation des stocks (SCES) sur l'évaluation des stocks d'espèces démersales; Turquie, 18-23 octobre 2010
- Atelier du Sous-Comité sur le milieu et les écosystèmes marins (SCMEE) sur les proliférations d'algues et de méduses; Turquie, 6-8 octobre 2010
- Atelier du Sous-Comité sur les statistiques et les informations (SCSI) sur les méthodes de collecte de données appliquées à tous les segments des flottilles et leur utilité aux fins de la Tâche 1 de la CGPM; Siège de la FAO, 29 septembre-1<sup>er</sup> octobre 2010
- Atelier transversal sur la capacité de pêche; Siège de la FAO, 27-28 septembre 2010
- Atelier transversal sur l'anguille européenne; Tunisie, 23-24 septembre 2010
- Première Réunion d'experts sur l'état des élasmobranches en Méditerranée et en mer Noire; Tunisie, 20-22 septembre 2010
- Atelier transversal sur le corail rouge; Italie, 16-17 septembre 2010
- Neuvième Réunion de coordination des sous-comités; Siège de la FAO, 9-10 juin 2010

### **Comité de l'aquaculture (CAQ)**

- Comité de l'aquaculture (CAQ) – Septième session  
Rome, Italie, 8-10 mars 2011
- Quatrième réunion de coordination des groupes de travail ad hoc du Comité de l'aquaculture (Malte, 27 novembre 2010)
- Groupe de travail sur l'aquaculture durable-InDAM – Réunion d'experts sur la définition d'une série minimale d'indicateurs régionaux pour une aquaculture durable (Malte, 25-26 novembre 2010)
- Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge-SHoCMed – Réunion sur les normes de qualité environnementale pour les exploitations aquacoles marines (Malte, 23-25 novembre 2010)
- Douzième session du Système d'information pour la promotion de l'aquaculture en Méditerranée (SIPAM) (Malte, 23-25 novembre 2010)
- Groupe de travail sur la commercialisation des produits aquacoles-SIPAM – Réunion conjointe concernant le dispositif d'accès aux données commerciales et leur collecte pour une aquaculture durable (Malte, 22 novembre 2010)
- Groupe de travail sur la sélection des sites et la capacité de charge-SHoCMed – Atelier sur les zones attribuées à l'aquaculture. (Espagne, 18-20 octobre 2010)

### **2. Réunions auxquelles la CGPM était représentée en 2011**

- CopeMed II – Quatrième réunion de coordination  
Madrid, Espagne, 28-29 Avril 2011
- CAR/ASP – Experts meeting on coralligenous/maërl communities  
Rome, Italy, 7 and 8 Avril 2011
- EastMed – Deuxième réunion de coordination  
Antalya, Turquie, 5 et 6 Avril 2011
- ACCOBAMS – Septième réunion du Comité Scientifique  
Monaco, 29-31 mars 2011
- CIESM Mediterranean Science Commission – Brainstorming meeting on Fishery video game (EU-MARCOM+ Program). Gothenburg, Suède, 24 mars 2011
- European Commission – STECF Sub-Group for Research Needs  
Bruxelles, Belgique, 21-25 March 2011
- Committee on the Environment, Agriculture and Local and Regional Affairs – Conference on Conventions on international waters. Monaco, 22 March 2011
- EastMed - Workshop on Fisheries Management Strategies and Approaches  
Athens, Greece, 15-17 March 2011
- UNEP/MAP – Working group on Specially Protected Areas of Mediterranean Importance (SPAMIs)  
Athens, Greece, 3-4 March 2011
- AdriaMed – Douzième réunion du Comité de coordination  
Ljubljana, Slovenia, 1-2 March 2011
- RAC MED – Assemblée Générale  
Rimini, 21 February 2011
- INRH – Première édition du salon Halieutis: conférence internationale "Océans et changement global" . Agadir, Morocco, 27-28 January 2011

### 3. *Réunions auxquelles la CGPM était représentée en 2010*

- FAO Fisheries and Aquaculture Mediterranean and Black Sea Coordination Meeting  
FAO HQs, Rome, Italy, 13 January 2010
- 4o Congresso Nazionale Sindacato dei Lavoratori e dei Territori  
Rome, Italy, 18-22 January 2010
- IUCN/GFCM "Toward a better governance of the Mediterranean"  
Istanbul, Turkey, 21-23 January 2010
- AdriaMed - 11<sup>th</sup> meeting of the Coordination Committee  
Kotor, Montenegro, 3-4 March 2010
- MAP - Meeting of technical experts on application of ecosystem approach  
Rome, Italy, 8-9 Avril 2010
- CopeMed Steering Committee  
Tunis, Tunisia, 6-7 May 2010
- MedSudMed – 8<sup>th</sup> Coordination Committee Meeting  
Tripoli, Libyan Arab Jamahiriya, 18-19 May 2010
- 3<sup>rd</sup> European Maritime Day Stakeholder Conference - European Union Integrated Maritime  
Policy in the Mediterranean and Black Sea. Gijón, Spain, 18-21 May 2010
- 2<sup>nd</sup> workshop of “Sustainable Aquaculture Indicators for the Mediterranean” Spanish project,  
the Spanish Aquaculture Observatory. Madrid, Spain, 10-11 June 2010
- CopeMed II Comité de Coordination  
Tangier, Morocco, 13-15 June 2010
- INFOSAMAK – Regional Seminar Fish trade and IUU fishing in the Near East and North  
Africa. Agadir, Morocco, 22-24 June 2010
- ICCAT Standing Committee on Research and Statistics  
Madrid, Spain, 4-8 October 2010
- 4<sup>th</sup> meeting of the Contracting Parties to ACCOBAMS  
Monaco, 9-12 November 2010
- ICCAT – 17<sup>th</sup> Special Meeting of the Commission  
Paris, France, 17-27 November 2010
- Third Working group meeting on Integrated Maritime Policy in the Mediterranean  
Bruxelles, Belgium, 24 November 2010

### 4. *Réunions auxquelles la CGPM n’était pas représentée*

- MEDIAS – 4th Coordination Meeting  
Ancona, Italy, 28-30 March 2011
- MEDITS – Annual Coordination Meeting  
Ifremer, Nantes, France, 15-17 March 2011
- 70<sup>th</sup> International Fishing Fair  
Ancona, Italy, 21-23 May 2010
- CopeMed II meeting on the definition of priority topics related to shared resources (demersal  
and small pelagic) in the subregion. Malaga, Spain, 29-30 April 2010
- HERMIONE Science-Policy Panel – “Deep Sea biodiversity science and governance beyond  
2010”. Brussels, Belgium, 27 Avril 2010

- Working Group for Data Collection Regulation in the Mediterranean Sea - Workshop on cephalopods maturity stages. Livorno, Italy, 8-10 November 2010
- ICES – Stock assessment and fisheries advice for stakeholders  
Copenhagen, Denmark, 5-7 October 2010
- Symposium on interaction between Fisheries, Aquaculture and Environment  
Sète, France, 1-3 September 2010

### Liste des publications

#### 1. Littérature grise disponible en ligne:

- Rapports des réunions des organes subsidiaires du CSC (15 reports).
- Rapports des réunions du CAQ (10 reports)

#### 2. Documents publiés:

- Rapport de la trente-quatrième session de la Commission générale des pêches pour la (CGPM), Athènes, Grèce, GFCM Rapport N° 34, Rome, 2010;
- Rapport de la douzième session du Comité scientifique consultatif (CSC), Budva (Monténégro), 25–29 janvier 2010. FAO, Rapport sur les pêches N° 936 (Bi), FAO, Rome, 2010
- Le commerce du poisson dans les pays de la Méditerranée : Commerce intra-régional et import-export avec l'Union européenne Publication de la CGPM de la série « Etudes et Revues » No 86. Rome, FAO. 2010. (en anglais uniquement)
- Etats des espèces non indigènes dans la Méditerranée et la mer noire Publication de la CGPM de la série « Etudes et Revues » No 87. Rome, FAO. 2010. (en anglais uniquement)
- Synthèse régionale sur le développement et l'aquaculture en Méditerranée et stratégie de marketing et de production de l'aquaculture. Publication de la CGPM de la série « Etudes et Revues » No 88. Rome, FAO. 2010. (en anglais uniquement)
- Étude du marché actuel et perspectives du Meagre méditerranéen (*Argyrosomus regius*) en tant qu'espèce émergente dans l'aquaculture de la Méditerranée. Publication de la CGPM de la série « Etudes et Revues » No 89. Rome, FAO. (en anglais uniquement)
- Bulletin statistique de la Tâche 1
- e-Glossary de termes scientifiques d'intérêt pour le CSC

#### 3. Documents en préparation devant être publiés en 2011:

- Rapport de la treizième session du Comité scientifique consultatif (CSC), Marseille, France, 7-11 février 2011. FAO, Rapport sur les pêches N° 974 (Bi), FAO, Rome, 2010.
- Rapport de la septième session du Comité d'Aquaculture (CAQ), Rome, Italie, 8-10 mars 2011. FAO, Rapport sur les pêches N°972 (Bi), Rome
- Indicateurs pour un développement durable de l'aquaculture pour les poissons à nageoires méditerranéens: mises en évidence à partir le projet InDAM. Publication de la CGPM de la série « Etudes et Revues » No 90. Rome, FAO. (en anglais uniquement)
- Sélection des sites et capacité de charge dans l'aquaculture marine en Méditerranée: questions clé. Publication de la CGPM de la série « Etudes et Revues » No 91. Rome, FAO. (en anglais uniquement)
- Le statut de l'exploitation et de la gestion de l'anguille européenne dans la zone de la CGPM (en français uniquement) (H. Farrugio et P. Elie)
- Le statut des élasmobranches dans la Méditerranée et la mer Noire (Bradai *et al*) (en anglais uniquement)

- L'examen des études de sélectivité relatives à la maille carrée et aux grilles appliquées aux chaluts de fond Méditerranée (J. Sacchi) (en anglais uniquement)
- Étude des proliférations de méduses en Mer Méditerranée et en Mer Noire. Publication de la CGPM de la série « Etudes et Revues » No 92. Rome, FAO. (en anglais uniquement)
- Projet de recueil de décisions de la CGPM (par le Secrétariat de la CGPM)
- Bulletin de la CGPM sur les statistiques de l'aquaculture (résumés nationaux du SIPAM)

## ANNEXE 4

## Acceptation de l'Accord portant création de la CGPM, tel que modifié en 1997

| Membres                   | Acceptation      |
|---------------------------|------------------|
| Albanie                   | 10 October 2003  |
| Algérie                   | 26 April 2005    |
| Bulgarie                  | 29 November 2006 |
| Croatie                   | 28 November 2003 |
| Chypre                    | 3 August 2000    |
| Égypte                    | -                |
| Union européenne          | 27 July 2000     |
| France                    | 30 October 2002  |
| Grèce                     | 29 August 2002   |
| Italie                    | 23 August 2000   |
| Israël                    | -                |
| Japon                     | 30 July 2004     |
| Liban                     | 4 March 2005     |
| Jamahiriya arabe libyenne | 23 December 2003 |
| Malte                     | 23 December 1999 |
| Monaco                    | 12 June 2001     |
| Maroc                     | 24 July 2006     |
| Roumanie                  | 1 October 2003   |
| Monténégro                | 31 January 2008  |
| Slovénie                  | 29 April 2004    |
| Espagne                   | 15 February 2002 |
| Syrie*                    | -                |
| Tunisie                   | 30 June 2003     |
| Turquie                   | 5 June 2000      |

\* Se référer au paragraphe 21 du présent document.

## ANNEXE 5

ÉTAT DES CONTRIBUTIONS AU 31 DECEMBRE 2010<sup>5</sup>

| Membres de la CGPM   | Montants non réglés 2009 | Contributions pour 2010 | Contributions reçues en 2010 | Arriérés reçus pour 2010 | Total Recettes pour 2010 | Montants non réglés 2009-2010 |
|----------------------|--------------------------|-------------------------|------------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------|
| ALBANIE              | 0.00                     | 14,707.00               | 14,707.00                    |                          | 14,707.00                | 0.00                          |
| ALGÉRIE              | 0.00                     | 49,911.00               | 49,911.00                    |                          | 49,911.00                | 0.00                          |
| BULGARIE             | 16,728.00                | 11,400.00               | 11,400.00                    | 10,673.00                | 22,073.00                | 6,055.00                      |
| CHYPRE               | 0.00                     | 50,450.00               | 50,450.00                    |                          | 50,450.00                | 0.00                          |
| CROATIE              | 0.00                     | 68,040.00               | 68,040.00                    |                          | 68,040.00                | 0.00                          |
| ÉGYPTE               | 43,292.00                | 53,180.00               | 53,180.00                    | 43,292.00                | 96,472.00                | 0.00                          |
| UNION EUROPÉENNE     | 0.00                     | 520,247.00              | 520,247.00                   |                          | 520,247.00               | 0.00                          |
| FRANCE               | 25.00                    | 93,839.00               | 93,839.00                    |                          | 93,839.00                | 25.00                         |
| GRÈCE                | 0.00                     | 50,450.00               | 0.00                         |                          |                          | 50,450.00                     |
| ISRAËL               |                          |                         |                              |                          |                          |                               |
| ITALIE               | 141,021.00               | 93,839.00               | 93,839.00                    | 31,814.66                | 125,653.66               | 109,206.34                    |
| JAPON                | 0,00                     | 94,173.00               | 94,173.00                    |                          | 94,173.00                | 0.00                          |
| LIBAN                | 0,00                     | 13,218.00               | 13,218.00                    |                          | 13,218.00                | 0.00                          |
| LIBYE <sup>6</sup>   | -3,181.30                | 26,286.00               | 26,286.00                    |                          | 38,046.86                | -14,943.61                    |
| MALTE                | 98,591.00                | 50,450.00               | 49,700.50                    | 48,860.50                | 98,561.00                | 50,480.00                     |
| MONACO               | 0.00                     | 7,062.00                | 7,062.00                     |                          | 7,062.00                 | 0.00                          |
| MAROC                | 25.00                    | 7,365.00                | 7,360.00                     |                          | 7,360.00                 | 30.00                         |
| MONTENEGRO           | 0.00                     | 29,602                  | 29,587.00                    |                          | 29,587                   | 15.00                         |
| ROUMANIE             | 17.57                    | 11,400.00               | 11,400.00                    |                          | 11,400.00                | 17.57                         |
| SLOVÉNIE             | 0.00                     | 50,450.00               | 50,421.00                    |                          | 50,421.00                | 29.00                         |
| ESPAGNE <sup>7</sup> | 66.39                    | 50,450.00               | 50,450.00                    |                          | 53,134.63                | -2,618.24                     |
| SYRIE                | 48,013.00                | 13,435.00               | 13,435.00                    |                          | 13,435.00                | 48,013.00                     |
| TUNISIE <sup>8</sup> | 1,999.67                 | 65,451.00               | 65,252.29                    | 198.70                   | 65,252.29                | 1,998.68                      |
| TURQUIE              | 0,00                     | 198,595.00              | 198,595.00                   |                          | 198,595.00               | 0.00                          |
| <b>TOTAL</b>         | <b>346,597.32</b>        | <b>1,623,999.55</b>     | <b>1,572,552.34</b>          | <b>134,838.86</b>        | <b>1,721,837.14</b>      | <b>248,759.74</b>             |

<sup>5</sup> Israël non compris

<sup>6</sup> La contribution reçue de la Libye pour 2009 et 2010 excède de US dollars 14,943.16.

<sup>7</sup> La contribution reçue d'Espagne excède de US dollars 2,618.24.

<sup>8</sup> La contribution reçue de la Tunisie a été payée en deux tranches.

## ANNEXE 6

## Situation des recettes et des dépenses au 31 décembre 2010

| BUDGET AUTONOME                                                     | Budget adopté en 2010(*) | Budget basé sur les recettes(*) | Dépenses 2010    | Solde (Dépenses vs budget adopté) | Solde (Dépenses vs recettes)(*) |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------|---------------------------------|------------------|-----------------------------------|---------------------------------|
| <b>ADMINISTRATION</b>                                               |                          |                                 |                  |                                   |                                 |
| Secrétaire exécutif, D-1                                            | 0.00                     | 0.00                            | 0.00             | 0.00                              | 0                               |
| Secrétaire exécutif adjoint, P-5                                    | 232,000.00               | 218,056                         | 218,056          | 13,944                            | 0                               |
| Expert en aquaculture, P-4                                          | 225,000                  | 218,517                         | 218,517          | 6,483                             | 0                               |
| Biostatisticien, P-3                                                | 158,000                  | 151,168                         | 151,168          | 6,832                             | 0                               |
| Fonctionnaire chargée de la gestion des informations – P-2 (4 mois) | 60,000                   | 56,081                          | 56,081           | 3,919                             | 0                               |
| <b>Total partiel, Professional salaries</b>                         | <b>675,000</b>           | <b>643,823</b>                  | <b>643,823</b>   | <b>31,177</b>                     | <b>0</b>                        |
| Programmeur/analyste systèmes G-5                                   | 93,000.00                | 82,578                          | 82,578           | 10,422                            | 0                               |
| Secrétaire bilingue, G-5                                            | 90,280                   | 100,762                         | 100,762          | -10,482                           | 0                               |
| Assistant administratif G-3 (11 mois en 2010)                       | 71,900                   | 60,853                          | 60,853           | 11,047                            | 0                               |
| Personnel temporaire/heures supplémentaires                         | 35,000                   | 32,899                          | 32,899           | 2,102                             | 0                               |
| <b>Total partiel, General Service salaries</b>                      | <b>290,180</b>           | <b>277,092</b>                  | <b>277,092</b>   | <b>13,088</b>                     | <b>0</b>                        |
| <b>Total Administration</b>                                         | <b>965,180</b>           | <b>920,914</b>                  | <b>920,914</b>   | <b>44,266</b>                     | <b>0</b>                        |
| <b>ACTIVITÉS</b>                                                    |                          |                                 |                  |                                   |                                 |
| Consultants                                                         | 60,000                   | 61,066                          | 59,062           | 938                               | 2,005                           |
| Voyages officiels                                                   | 237,000                  | 241,211                         | 241,809          | -4,809                            | -598                            |
| Facturation interne (y compris interprétation)                      | 160,000                  | 162,843                         | 169,934          | -9,934                            | -7,091                          |
| Formation                                                           | 7,500                    | 7,633                           | 0                | 7,500                             | 7,633                           |
| Équipement                                                          | 10,000                   | 10,178                          | 16,153           | -6,153                            | -5,975                          |
| Dépenses de fonctionnement et frais généraux                        | 24,000                   | 24,426                          | 24,010           | -10                               | 417                             |
| Contrats (Publications scientifiques)                               | 25,000                   | 25,444                          | 24,702           | 298                               | 742                             |
| Examen des performances                                             | 50,000                   | 50,888                          | 48,020           | 1,980                             | 2,868                           |
| <b>Total activités</b>                                              | <b>573,500</b>           | <b>583,690</b>                  | <b>583,690</b>   | <b>-10,190</b>                    | <b>0</b>                        |
| <b>BUDGET AUTONOME</b>                                              | <b>1,538,680</b>         | <b>1,504,604</b>                | <b>1,504,605</b> | <b>34,075</b>                     | <b>0</b>                        |
| Frais divers (1%)                                                   | 15,387                   | 240                             | 240              | 15,147                            | 0                               |
| Coûts de services de la FAO (4.5%)                                  | 69,933                   | 67,707                          | 67,707           | 2,226                             | 0                               |
| <b>TOTAL BUDGET AUTONOME</b>                                        | <b>1,624,000</b>         | <b>1,572,552</b>                | <b>1,572,552</b> | <b>51,448</b>                     | <b>0</b>                        |

(\*)L'ajustement du budget basé sur les recettes a été appliqué uniquement pour le sous-chapitre activités

## ANNEXE 7

**Note explicative concernant les dépenses inscrites au budget, par chapitre**

On trouvera ci-après quelques observations générales sur le règlement des engagements, par chapitre, compte tenu des rentrées enregistrées pour 2010, à savoir les contributions versées par les Membres (budget basé sur les recettes). Ce budget est le budget adopté à la trente-quatrième session, tel qu'ajusté compte tenu des modifications décidées par la Commission et de l'application du facteur de répartition correspondant pour chaque rubrique budgétaire (voir annexe 6). Les remarques au sujet des opérations et de la situation financière, par chapitre, reposent sur l'annexe 6, qui présente les recettes et les dépenses selon la ventilation standard des rubriques budgétaires sous Oracle/FAO. Les dépenses totales comprennent les paiements réglés au 31 décembre 2010 (dépenses). Les dépenses engagées à compter de janvier 2011 (par exemple les salaires et les frais liés à l'organisation de la treizième session du CSC, tenue à Marseille, de la septième session du CAQ, tenue au Siège de la FAO, et de la trente-cinquième session de la CGPM, qui se tiendra en mai 2011 au Siège de la FAO) ne sont pas comptabilisées car elles relèvent de l'exercice 2011.

**Chapitre 1: Administration**

Ce chapitre couvre la rémunération du personnel du Secrétariat, y compris certains frais généraux et les indemnités et prestations (assurance maladie, retraite, indemnités pour enfant à charge, etc.) et est soumis aux variations (à la hausse ou à la baisse) de l'indice d'ajustement (coût de la vie à Rome), qu'il est difficile de prévoir avec exactitude dans le projet de budget. Lorsque le budget adopté est ajusté compte tenu des recettes effectives, les rubriques budgétaires correspondant aux traitements restent inchangées du fait que les dépenses correspondantes sont incompressibles.

*Catégorie du cadre organique.* Le premier sous-chapitre comprend les dépenses afférentes aux quatre fonctionnaires de la catégorie du cadre organique et rangs supérieurs (Secrétaire exécutif adjoint, expert en aquaculture, biostatisticien et chargé de l'information<sup>9</sup>). Par rapport au budget adopté (voir annexe 6), les dépenses afférentes au traitement des fonctionnaires du cadre organique ont enregistré un solde positif, principalement imputable dû aux faits que les traitements ont été inférieurs aux prévisions et que le chargé d'information sur la pêche a été engagé tardivement.

*Personnel administratif.* Le deuxième sous-chapitre comprend les dépenses afférentes au personnel du Secrétariat appartenant à la catégorie des services généraux (montant prévu pour un programmeur/analyste, une secrétaire bilingue et un assistant administration/finances). La rubrique budgétaire correspondante n'a pas été utilisée pleinement car le poste d'assistant administratif (G3) était toujours vacant en décembre 2010. Il convient de noter que le solde légèrement négatif relatif à la secrétaire bilingue (G5) est imputable à des indemnités supplémentaires exigibles (ancienneté et langues).

Les crédits budgétaires affectés au personnel temporaire et aux heures supplémentaires, dont le solde est positif, ont principalement servi à financer du personnel temporaire, des stagiaires et des heures supplémentaires. Ces dépenses étaient nécessaires pour mener à bien les activités administratives et logistiques liées à la préparation de réunions statutaires (sous-comités et coordination des réunions du CSC, de la douzième session du CSC et de la trente-quatrième session de la CGPM), ainsi que les tâches administratives.

---

<sup>9</sup> Quatre mois.

## **Chapitre 2: Activités**

*Consultants:* Ce sous-chapitre, qui a enregistré un solde légèrement positif de **938 USD**, couvre les honoraires des consultants, à savoir les spécialistes sous contrat (formulation des projets, etc.) et les experts engagés pour les réunions y compris le technicien chargé de la gestion et de la qualité des données statistiques, auquel ont été confiés le traitement et la gestion des bases de données de la CGPM et le développement et la maintenance du site web.

*Voyages:* Ce sous-chapitre couvre tous les frais de voyage (billets et indemnités journalières de subsistance), notamment ceux des membres du bureau de la CGPM, du personnel du Secrétariat, des coordinateurs, des interprètes, des consultants, de certains experts nationaux et de spécialistes engagés pour les réunions techniques des organes subsidiaires du CSC et du CAQ, la douzième session du CSC et la trente-quatrième session de la CGPM. Le solde total des dépenses de cette rubrique était négatif (**4 809 USD**), pour plusieurs raisons: la Commission a demandé plus de réunions qu'en 2009 et les organisations partenaires ont participé en plus grand nombre, et ont aussi été financés les frais de voyage du bureau de la CGPM et des comités (CSC et CAQ), y compris les coordinateurs des sous-comités.

*Facturation interne:* Sont imputés à cette rubrique les frais suivants: honoraires des interprètes, des huissiers et des techniciens (frais de voyage et d'indemnités journalières de subsistance non compris) pour la douzième session du CSC et la trente-quatrième session de la CGPM, heures supplémentaires du personnel recruté localement, et traduction et impression en interne des documents de la session. Sont aussi compris l'achat d'ouvrages et la traduction et l'expédition de la correspondance officielle (lettres d'appel de fonds, lettres d'invitation aux réunions statutaires, lettres circulaires de la CGPM, etc.), comme indiqué plus haut. Le solde négatif (**9 934 USD**) est imputable à une révision (à la hausse) des honoraires des interprètes pour l'exercice biennal 2010-2011.

*Formation:* La formation en langues du personnel du Secrétariat prévue pour 2010 a été reportée en 2011, en raison du manque d'effectifs et de contraintes liées au travail.

*Équipement:* Ce sous-chapitre comprend les rubriques budgétaires relatives à l'achat de matériel durable et non durable pour un montant de **16 153 USD** – articles divers (drapeaux et plaques portant le nom des pays) destinés aux réunions, progiciels spéciaux et bibliothèques de développement pour l'analyse de données et les présentations, ordinateurs fixes et ordinateurs portables. Le solde de ce sous-chapitre est négatif (moins **6 153 USD**).

*Dépenses de fonctionnement, frais généraux et dépenses diverses:* Ces sous-chapitres couvrent respectivement les dépenses de fonctionnement (électricité, nettoyage des locaux, chauffage, etc.), le fonctionnement et l'entretien du matériel et les services de sécurité. La quasi-totalité de ces frais ont continué à être pris en charge par la FAO. Seules les dépenses telles que les factures de téléphone (téléphones portables uniquement) ont été imputées au budget autonome. Les frais généraux comprennent les dépenses d'appui liées à l'organisation des réunions des organes subsidiaires du CSC, les imprévus, notamment l'expédition de documents de réunion par DHL (CSC et sessions annuelles de la CGPM). Ces sous-chapitres comprennent également le coût de location de deux serveurs pour abriter des applications informatiques et des bases de données de la CGPM. Le solde du sous-chapitre est pratiquement nul.

*Contrats (y compris les publications scientifiques).* Sont imputées à cette rubrique toutes les dépenses afférentes à l'élaboration des publications, l'impression en externe des rapports officiels, l'édition en langue arabe des publications scientifiques (par exemple la série « Studies and Reviews » de la CGPM), l'établissement des documents de réunion et la publication des rapports techniques des organes subsidiaires des comités et de la Commission. L'affectation temporaire d'un rédacteur scientifique et les coûts liés à la publication sur le soixantième anniversaire de la CGPM sont également inclus. La liste des publications est indiquée à l'annexe 3. Ce sous-chapitre a enregistré un faible solde négatif, d'un montant de **298 USD**.

*Examen des performances:* Cette rubrique budgétaire couvre les honoraires de consultants et les frais de voyage de trois intervenants. Elle a enregistré un solde positif de **1 980 USD**.

On peut conclure, d'après le solde général (différence entre le montant des dépenses et le budget adopté) qui figure à l'annexe 6 que le montant négatif de **10 190 USD** à la rubrique Activités est plus que compensé par le solde positif de **44 266 USD** enregistré à la rubrique **Administration**.

### **Chapitre 3: Dépenses d'appui de la FAO**

*Divers:* Cette rubrique budgétaire (1 pour cent du budget total disponible), qui couvre les frais de représentation, a enregistré un solde positif de **15 147 USD**.

*Coûts des services de la FAO:* Les dépenses d'appui de la FAO ont été calculées avant la clôture des comptes, au taux de 4,5 pour cent du budget d'origine de 2010, conformément à l'article III 5) du Règlement financier de la CGPM. Ils ont enregistré un solde positif de **2 226 USD**.

Enfin, il est à noter que la colonne « solde » (« balance ») de l'annexe 6 s'entend « avant révision budgétaire » (à savoir, avant compensation entre les rubriques positives et les rubriques négatives), le tableau ayant pour objet de mettre en évidence les rubriques budgétaires pour lesquelles l'allocation initiale s'est avérée insuffisante et pour lesquelles des augmentations pourraient être envisagées dans le projet de budget pour 2011 (document CAF:II/2011/3).